

Cinquième année, Numéro 9, Printemps-été 2009, publiée 2009

L'argumentation indirecte et ses procédés dans *La Vie mode d'emploi*

Mohammad-Rahim AHMADI

Université Al-Zahra de Téhéran

Professeur Assistant

E-mail: ahmadi552001@yahoo.fr

(Date de réception: 16/03/ 2009 - Date d'approbation: 30/06/2009)

Résumé

L'importance de la question de l'argumentation dans les textes narratifs est d'autant plus grande que l'argumentation y est abordée à l'aide du concept de point de vue. Nous savons très bien que le point de vue (PDV) agit souvent de façon implicite, ce qui n'est pas sans rapport avec la façon dont argumente le texte. Ainsi, ces deux phénomènes sont-ils étroitement liés. Contrairement à d'autres types de textes (philosophiques, moraux, etc.), le texte narratif argumente indirectement car, adoptant une «attitude de locution détendue» (Weinrich), son recours à des procédés rationnels directs et explicites peuvent choquer le lecteur. Ainsi, le narrateur s'efforce-t-il de cacher au maximum ses opinions et ses jugements derrière la narration, pour donner l'impression que tout ce que lit le lecteur est objectif et neutre. La Vie mode d'emploi de Georges Perec nous donne d'innombrables exemples de cette attitude narrative et même parfois actoriale (se rapportant aux personnages). A partir d'un exemple choisi de La Vie mode d'emploi, nous verrons comment un personnage cherche à cacher ses arguments, par une stratégie à multiples facettes.

Mots-clés: Argumentation, Point de Vue, Connecteurs Argumentatifs, Enonciation, Implicite, Rabatel, Perec, *La Vie Mode d'Emploi*.

Introduction

Dans son article intitulé «L'Argumentation en contexte narratif. Ecrire l'effet point de vue», Alain Rabatel franchit un pas important dans sa théorie linguistique du point de vue (désormais PDV¹) en la rattachant à la question de l'argumentation dans les textes narratifs. Ainsi, se propose-t-il d'analyser «diverses formes d'argumentation en contexte narratif». Les façons dont argumentent les personnages peuvent être différentes de celles du narrateur. Certes, cette différenciation d'argumentation ne concerne pas uniquement les instances énonciatives-narratives, car les différentes parties d'un texte narratif peuvent aussi révéler des visées argumentatives différentes: ainsi la visée argumentative d'une séquence narrative peut différer largement de la visée argumentative d'une pause descriptive.

L'importance de cette question dans le contexte narratif est d'autant plus grande que «l'argumentation y est appréhendée à partir du concept central de point de vue».(RABATEL Alain, octobre 2001, p.307)

Nous savons très bien que le PDV agit souvent de façon implicite, ce qui n'est pas sans rapport avec la façon dont argumente le texte (sans oublier que c'est la façon dont s'organise le PDV dans un texte qui détermine la façon

1- Dans son ouvrage *La construction textuelle du point de vue*, après avoir remis en cause les approches de ses prédécesseurs (notamment la théorie des trois focalisations de Genette), Rabatel propose une approche linguistique fondée pour l'essentiel sur la subjectivité dans le langage mise en avant par la théorie de l'énonciation : "Les critères linguistiques du point de vue reposent essentiellement sur un ensemble de traits qui concerne les relations entre un sujet focalisateur à l'origine d'un procès de perception et un objet focalisé. Ces trois éléments ne structurent le point de vue qu'à un certain nombre de condition énonciatives, sémantiques et syntaxiques."¹ Rabatel propose trois PDV qui agissent dans le récit et structurent le discours narratif : le PDV représenté, le PDV raconté et le PDV asserté. Les mécanismes du fonctionnement de chaque PDV sont différents, bien qu'ils agissent souvent ensemble dans le récit. Selon Rabatel, "le PDV est un phénomène énonciatif proche du discours indirect libre dans la mesure où il renvoie à des perceptions (souvent associées à des pensées) qui ne sont pas celles du narrateur, quand bien même elles sont rapportées par le truchement de la voix narrative."¹ La compréhension de cette parenté du discours indirect libre et du PDV représenté est très importante pour saisir le fonctionnement de cette modalité du PDV.

dont il argumente). Ainsi, ces deux phénomènes sont-ils étroitement liés.

Contrairement à d'autres types de textes (philosophiques, moraux, etc.), le texte narratif argumente indirectement car, adoptant une «attitude de locution détendue»(Weinrich), son recours à des procédés rationnels directs et explicites peuvent choquer le lecteur. Ainsi, le narrateur s'efforce-t-il de cacher au maximum ses opinions et ses jugements derrière la narration, pour donner l'impression que tout ce que lit le lecteur est objectif et neutre. *La Vie mode d'emploi* nous donne d'innombrables exemples de cette attitude narrative et même parfois actoriale (se rapportant aux personnages).

Nous aborderons la question de l'argumentation indirecte à partir d'un exemple du PDV du personnage dans *La Vie mode d'emploi* de Georges Perec, même si nous savons très bien que les instances énonciatives-narratives (aussi bien le narrateur que les personnages) argumentent chacune de façon particulière.

I. Le point de vue du personnage: arguments qui trahissent !

Le PDV «construit des mécanismes persuasifs qui relèvent de l'argumentativité indirecte»(RBATEL Alain, octobre 2001, p.321) par une stratégie énonciative qui lui est propre et par un usage particulier des connecteurs argumentatifs et marqueurs temporels. Nous examinons le cas du PDV du personnage par un exemple assez marqué:

"A peine la dactylographe qu'il avait fait venir spécialement de Toulouse eut-elle achevé la frappe de ce texte touffu plein de renvois, de notes en bas de page et de caractères grecs, que Dinteville en expédia une copie à LeBrun-Chastel; Elle professeur la lui renvoya un mois lui tard: *E2 il avait examiné avec soin le travail du médecin, sans partialité ni malveillance, et ses conclusions étaient tout à fait défavorables: certes l'édition du texte de Rigaud de Dinteville avait-elle été établie avec un scrupule qui faisait honneur à son descendant, mais le traité du chirurgien ordinaire de la Princesse Palatine*

8 Plume 9

*n'apportait rien de vraiment nouveau par rapport au Tractatio de renibus d'Eustache, au De Structura et usu renum, de Lorenzo Bellini, au De natura renum d'Etienne Blancard et au De renibus de Malpighi, et ne paraissait pas devoir mériter une publication séparée; l'appareil critique témoignait de l'immaturité du jeune chercheur: il avait voulu trop bien faire, **mais** n'avait réussi qu'à **alourdir exagérément le texte**; les errata concernant Ceneri étaient **tout à fait à côté de la question**, et **l'auteur aurait mieux fait de vérifier ses propres notes et références** (suivait une liste de quinze erreurs ou omissions charitablement relevées par LeBrun-Chastel: Dinteville, par exemple, avait écrit J.Clin.Invest. au lieu de J.clin. Invest, dans sa citation n°10 [Möller, McIntosh&Van Slyke] ou bien avait cité l'article de H.Wirz dans Mod. Prob. Pädiat. 6, 86, 1960 sans faire référence au travail antérieur de Wirz, Hargitay & Kuhn paru dans Helv. physiol. pharmacol. Acta 9, 196, 1951); quant à l'introduction historico-philosophique, le professeur préférait en laisser l'entière responsabilité à Dinteville et se refusait, pour sa part, à en favoriser d'une façon quelconque la publication."(PEREC, Georges, 1978, p.559)*

Il s'agit du PDV de LeBrun-Chastel. Le PDV de ce dernier est annoncé dans un premier plan au passé simple par E1 (Enoncé 1) et développé dans un second plan à l'imparfait. Il donne son avis sur l'ouvrage de Dinteville.

C'est un exemple concret de l'argumentation dans le texte narratif: le focalisateur- personnage LeBrun-Chastel fait apparemment une lecture trop rationnelle et méthodique de l'ouvrage écrit par Dinteville. Le foisonnement des connecteurs argumentatifs aide le personnage à avancer pas à pas dans son raisonnement-jugement qui est défavorable au pauvre médecin-chercheur. Pour objectiver son discours (on verra finalement que les arguments de LeBrun-Chastel, malgré leur apparence scientifique et leur rigueur, sont trop subjectifs et contraires à l'esprit scientifique et à

l'impartialité), le focalisateur – personnage emploie aussi bien des termes propres à la médecine et à la recherche médicale que des termes propres au raisonnement logique (qui se révéleront finalement trop sophistiqués et spécieux!).

II. Trois moyens de l'argumentation: *mais*, négation, restriction

Nous parlerons ici du connecteur argumentatif *Mais* (comme élément essentiel du raisonnement) employé dans ce passage et de ses valeurs ainsi que de son rôle dans l'interprétation du texte? Nous évoquerons aussi l'importance des énoncés négatifs et des énoncés restrictifs qui cachent l'argumentativité.

1- *Mais*, connecteur argumentatif

Rabatel explique longuement le rôle de *mais* comme embrayeur du PDV et aussi comme organisateur du texte. Pour connaître le rôle de *mais* dans cet exemple, à la fois comme embrayeur du PDV, organisateur du texte et surtout comme élément d'argumentation implicite, nous citerons Rabatel et nous nous pencherons ensuite sur les valeurs de ce connecteur argumentatif dans le passage de *La Vie mode d'emploi*. Dans son article intitulé «*Mais* dans les énoncés narratifs, un embrayeur du point de vue et un organisateur textuel», Rabatel s'inspirant de Ducrot, de Maingueneau et d'Adam énumère ainsi différentes valeurs de *mais*:

«Il est remarquable que, dans les récits hétérodiégétiques, certains énoncés à la troisième personne et à un temps du passé soient racontés par un narrateur anonyme cependant qu'ils sont assumés par un énonciateur (ou sujet de conscience) distinct du narrateur. Ce phénomène se produit notamment avec *mais*. [...] Selon Ducrot et Maingueneau, la valeur argumentative de *mais* repose sur une opposition argumentative implicite, qui ne concerne pas l'opposition des propositions *P mais Q* elles-mêmes, mais leurs conclusions

10 Plume 9

argumentatives implicites qui sont anti-orientées.[...] La fonction de connecteur argumentatif de *mais* semble s'accommoder si bien du mouvement perceptif/ délibératif au cœur de l'expression du PDV, qu'il est légitime de se demander si une des valeurs essentielles de *mais* n'est pas d'indiquer l'existence d'un embryon de PDV autour de l'articulation de *mais*.» (RABATEL Alain, octobre 2001, pp.12-13)

Après ce rappel théorique, voyons maintenant comment le connecteur *mais* dans cet exemple, en construisant le PDV du personnage LeBrun-Chastel, dévoile la façon dont ce personnage avance ses arguments pour dénigrer scientifiquement l'ouvrage de Dinteville.

LeBrun-Chastel cherche tout d'abord à rendre hommage au travail de son collègue Dinteville, avant de l'attaquer et c'est justement le connecteur argumentatif *mais* qui sépare les deux arguments: «E1**Certes** l'édition du texte de Rigaud de Dinteville avait-elle été établie avec un scrupule qui faisait honneur à son descendant, E2**mais** le traité du chirurgien ordinaire de la Princesse Palatine n'apportait rien de vraiment nouveau...»

Le connecteur *mais* exprime ici une opposition argumentative implicite entre E1(Enoncé1) et E2 (Enoncé2), mais cette opposition porte notamment sur les conclusions «anti-orientées» des deux énoncés qui commencent tous les deux par un indicateur argumentatif (E1 par *Certes* et E2 par *Mais*) dont les valeurs sont tout à fait opposées: *certes*¹ exprime l'avis positif de LeBrun-Chastel sur le travail de Dinteville, alors que *mais* le remet tout de suite en question.

1- « De plus, il existe bien des moyens, dans les langues naturelles, pour présenter ses idées sous une forme qui ne peut guère être représentée comme assertion, et constituerait plutôt un acte de présupposition. Cf. l'Utilisation de morphèmes comme *certes*, *naturellement*, *bien sûr*, et des intonations, difficiles à décrire exactement, qui permettent de faire apparaître l'opinion exprimée comme condition sine qua non du dialogue ultérieur. Il se peut, alors, que le locuteur ne fasse rien d'autre qu'une présupposition. », DUCROT, Oswald, *Dire et ne pas dire, principes de sémantique linguistique*, Collection Savoir : Sciences, Hermann, éditeurs des sciences et des arts, 1991 (nouveau tirage 1998), Paris, p.100

Dès l'introduction de *mais* commence le raisonnement de LeBrun-Chastel pour dissuader Dinteville de publier son ouvrage. L'emploi d'un second *mais* suivi d'une série de mots dépréciatifs (immaturité, trop bien faire, alourdir, exagérément, à côté de la question, etc.) dévoile peu à peu sinon la nature, du moins l'intention réelle du personnage- focalisateur. La méthode argumentative de LeBrun-Chastel paraissant même assez cartésienne, se développe dans un second plan à l'imparfait et laisse construire progressivement la subjectivité de ce dernier, notamment grâce à la présence du connecteur *mais* ainsi que des subjectivèmes, fortement axiologiques.

2-La négation et la restriction

Outre le connecteur argumentatif *mais*, l'argumentation implicite se laisse apparaître notamment à travers des énoncés négatifs et des énoncés restrictifs (énoncés avec «ne... que...»). Dans ce petit passage de *La Vie mode d'emploi* que nous avons cité comme exemple, les énoncés négatifs et restrictifs jouent un rôle essentiel dans la manière dont argumente LeBrun-Chastel. Citons d'abord les énoncés pour les évaluer ensuite:

Énoncés négatifs: «...*mais* le traité du chirurgien ordinaire de la Princesse Palatine *n'apportait rien* de vraiment nouveau par rapport au... et *ne paraissait pas* devoir mériter une publication séparée ;»

Énoncé restrictif: «l'appareil critique témoignait de l'immaturité du jeune chercheur: il avait voulu trop bien faire, *mais* *n'avait réussi qu'à* alourdir exagérément le texte ;...»

La première phrase négative s'inscrit dans la foulée du raisonnement du personnage qui consiste à disqualifier le travail de Dinteville, alors que la seconde phrase paraît paradoxalement impartiale, notamment en raison de la présence des deux verbes *paraître* et *devoir* qui tempèrent le jugement de LeBrun-Chastel. Son recours à des tournures restrictives (ne... que) ainsi qu'à des lexies négatives (immaturité, *jeune* chercheur, omission, etc.) l'emporte finalement sur sa volonté de se montrer objectif: le contenu

12 Plume 9

implicite et la conclusion de cette affaire (qui se fera à la fin du chapitre par le narrateur) montrent l'extrême partialité et par conséquent, la malhonnêteté de LeBrun- Chastel. Dis-moi comment tu argumentes et je te dirai qui tu es !

Ce paragraphe ne constitue pas uniquement une critique faite par LeBrun-Chastel à l'égard du Docteur Dinteville, mais aussi un exposé où il glose sur sa prétendue impartialité, ses mérites de chercheur et sa bienveillance: «il avait examiné avec soin le travail du médecin, sans partialité ni malveillance...(suivait une liste de quinze erreurs ou omissions charitablement relevées par LeBrun-Chastel...)...».

Conclusion

Le PDV permet au focalisateur- personnage de développer ses arguments dans le second plan, mais en même temps, par des stratégies propres à son fonctionnement lui permet de cacher ses opinions personnelles assez abruptes qui pourraient être contestées (même si les idées de LeBrun-Chastel se révéleront finalement trop contestables, c'est surtout le dénouement de cette histoire qui le confirme ainsi qu'une analyse du fonctionnement implicite du PDV).

Ainsi, la structure virtuelle du PDV permet au focalisateur- personnage de présenter ses opinions tout à fait personnelles et subjectives comme une observation scientifique non contestable et de s'arroger comme un analyste objectif. Les perceptions du professeur sont aspectualisées dans le second plan où il progresse pas à pas dans son *observation*, énumérant les points importants du travail de Dinteville (en effet, il ne voit que des points faibles !).

Bibliographie

- DUCROT, Oswald, *Dire et ne pas dire, principes de sémantique linguistique*, Collection Savoir: Sciences, Hermann, éditeurs des sciences et des arts,1991 (nouveau tirage 1998), Paris.
- KERBRAT-ORECCHIONI (Catherine), *L'énonciation. De la subjectivité dans le*

langage, Armand Colin, Paris, 1980.

PEREC Georges, *La Vie mode d'emploi*, Hachette, Paris, 1978, réédité en 2000 au Livre de Poche.

RABATEL (A.), *Une histoire du point de vue*, Klincksieck/Centre d'Etudes Linguistiques des Textes et des Discours, Université de Metz, 1997.

RABATEL (A.), *La construction textuelle du point de vue*, Delachaux et Niestlé, Lausanne/Paris, 1998.

RABATEL Alain, «Argumentation en contexte narratif. Ecrire l'effet point de vue» in *EFFACEMENT ENONCIATIF et ARGUMENTATION INDIRECTE: effets pragmatiques-interactionnels, en contexte écrit monologal et en contexte oral (et: ou écrit) dialogal*, Tome 2, Recueil des articles rassemblés en vue de l'habilitation à Diriger des Recherches, 5 octobre 2001, Université de Lyon II, Sciences du Langage.

WEINRICH (H.), *Le Temps*, Le Seuil, Paris, 1974 (Traduction française de l'édition allemande de 1964).